

Comité directeur sur l'examen de l'efficacité Communiqué final pour le site Web public

L'Entente de responsabilisation MSSLD-RLISS 2007-2010 exige du ministère et des RLISS qu'ils évaluent leur efficacité en termes de mise en œuvre du processus de transition et de délégation des pouvoirs prévu dans ladite entente. Ce processus a été élaboré pour créer un meilleur système de soins de santé qui bénéficie à la population de l'Ontario et pour reconnaître nos réussites et nos possibilités d'amélioration.

À l'automne 2008, le comité directeur sur le plan d'action visant l'examen de l'efficacité a été créé et chargé de répondre aux recommandations du rapport sur l'examen de l'efficacité. Grâce aux efforts communs du ministère et des RLISS, une réponse efficace et exhaustive à l'examen de l'efficacité MSSLD-RLISS a pu être élaborée. De fait, les recommandations formulées dans le rapport ont été examinées, et les résultats de cette étude sont pris en compte dans les pratiques et les processus administratifs quotidiens du ministère et des RLISS afin d'appuyer la délégation progressive des pouvoirs aux RLISS. En voici un résumé visant les domaines d'action communs identifiés précédemment :

- **Pouvoirs/politique/reliations** – Cadre réglementaire décrivant les rôles et les responsabilités de chacun dans le cadre du partage des pouvoirs prévu par la loi. Des protocoles d'entente (PE) et des ententes de responsabilité ont été établis et seront mis en application pour renforcer les processus et les protocoles. Le ministère a mis en place une approche préconisée pour associer les RLISS à l'élaboration des politiques. Tous ces outils aideront les RLISS et le ministère à atteindre des buts et des objectifs communs.
- **Processus** – Un cadre de délégation des pouvoirs et un plan de protocole ont été élaborés pour garantir l'uniformité du processus de délégation des programmes. Les possibilités d'harmonisation ou d'alignement des exigences de déclaration ont été identifiées. Certaines des recommandations formulées seront prises en compte lors du renouvellement de l'Entente de responsabilisation MSSLD-RLISS pour 2009-2010, et d'autres recommandations seront évaluées dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle entente pour 2010-2013.
- **Capacité** – Les réseaux locaux d'intégration des services de santé ont été créés pour consolider les relations entre et parmi les fournisseurs de soins de santé, les organismes de santé et les RLISS, ainsi que pour appuyer l'harmonisation du système. Le ministère poursuit sa restructuration, et plusieurs directions recrutent du personnel pour combler certaines lacunes importantes.
- **Gestion du savoir** – Un aperçu des interactions administratives entre les RLISS et le ministère a été réalisé pour fournir une orientation. Le ministère continuera d'offrir aux membres du personnel à tous les niveaux de gouvernement des possibilités d'apprentissage concernant le rôle des RLISS, et s'assurera que les nouveaux employés sont correctement orientés.

• **Gestion du rendement** – En réponse aux recommandations sur la mesure des résultats et les progrès du système, le ministère poursuit le processus d’élaboration d’une carte de pointage sur le système de santé. Des consultations poussées ont été menées pour mieux comprendre les priorités et les besoins en matière de gestion de l’information. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre un plan d’action visant à répondre à ces priorités.

• **Gouvernance** – Les travaux dans ce domaine se concentrent sur l’élaboration d’un cadre d’évaluation de la gouvernance qui définit les qualités d’un conseil d’administration en bon état de fonctionnement. Les conseils d’administration des RLISS ont fait l’objet d’une évaluation au moyen de ce cadre. Les résultats de ce rapport aideront les conseils d’administration des RLISS et le ministère à améliorer leur gestion du système de soins de santé par le biais de pratiques de gouvernance efficaces.